



Litige assurance apres sinistre

Par roza910

bonjour,

Suite a un sinistre (vol de mon vehicule, retrouvé calciné)

j'ai communiqué toutes les pieces demandées par mon assureur la MACIF a savoir:carte grise, controle technique, depot de plainte, par la suite ils m'ont demandé une attestation du vendeur que je leur ai fourni. A ce jour ils me demandent mon RELEVÉ DE COMPTE BANCAIRE. Suis-je obligé de leur donner ? sachant qu'ils menacent de classer le dossier

cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50